



COMMUNE D'ESNEUX

**PROGRAMME COMMUNAL DE
DEVELOPPEMENT RURAL
RAPPORT ANNUEL 2015**

Introduction

Le PCDR est arrivé à son terme de validité le 8 juillet 2015. Celui-ci a été actualisé en vue de prolonger sa durée de validité. Le PCDR actualisé a été approuvé par la CLDR le 9 juin 2015 et par le Conseil communal le 25 juin 2015. Suite à la présentation du 7 octobre 2015, la CRAT a émis un avis favorable pour une période de validité d'un an et propose de limiter les subventions du développement rural au projet d'aménagement du centre d'Esneux. En date du 25 février 2016, le Gouvernement wallon a approuvé la prolongation du PCDR pour une durée de deux ans.

1 – Situation générale de l'opération

1. Tableau des projets réalisés

Etapes réalisées, poursuivies ou répétées en 2015 en lot 0 :

1.1. Cadre de vie

- ✚ Nettoyage des fossés et avaloirs
- ✚ Taille douce des arbres (poursuite des tailles)
- ✚ Opération de sauvetage des batraciens
- ✚ Organisation de promenades « nature » avec guide pour redécouvrir des sentiers historiques
- ✚ Nettoyage des berges de l'Ourthe (action « Communes et rivières propres »)
- ✚ Identification et cartographie des espaces publics disponibles pour créer des vergers
- ✚ Convention de gestion du rucher communal
- ✚ Création de 4 hôtels à insectes en partenariat avec « Eté solidaire »
- ✚ Recensement des nids d'hirondelles de rivage de la cité Delrée
- ✚ Lutte contre « La balsamine » (plante invasive) dans le ruisseau du Gobry, Boubou et parc du Mary
- ✚ Sensibilisation aux riverains de la gestion de la berce du Caucase
- ✚ Chantier « HERCULE » du Contrat Rivière Ourthe : ramassage de déchets le long de l'Ourthe, entretien d'éléments du petit patrimoine lié à l'eau et de la végétation
- ✚ Sanctionner les actes inciviques
- ✚ Création de panneaux didactiques sur le castor, sur les hirondelles, sur les hôtels à insectes, le verger conservatoire de Montfort et sur la mare forestière du bois des Chevreuils. (en cours)
- ✚ Mise en place du verger didactique en collaboration avec les Amis de la Terre
- ✚ Ebauche d'un cadastre des vergers existants
- ✚ Achat de livres « nature » pour la bibliothèque
- ✚ Abonnement au « Caripass » (<http://www.cari.be>)
- ✚ Exposition Bzzzz sur les polinisateurs
- ✚ Exposition sur la thématique des castors en partenariat avec le Contrat Rivière Ourthe
- ✚ Inventaire des clochers aménagés dans le cadre de l'opération combles et clochers

1.2. Activités économiques

- ✚ Application de la taxe sur les logements abandonnés
- ✚ Organisation de la Foire horticole en collaboration avec le CHARVE
- ✚ Organisation d'une Balade gourmande alliant gastronomie, patrimoine, culture, musique et nature en collaboration avec les restaurateurs esneutois
- ✚ Organisation d'un marché de Noël
- ✚ Organisation hebdomadaire d'un marché alimentaire

1.3. Vie sociale et associative – Services et aides

- ✚ Concertation logement
- ✚ Organisation de permanences Psycho-médico-sociale décentralisées
- ✚ Concertation des partenaires santé pour créer une cellule santé et la promouvoir
- ✚ Campagne de prévention sur les vols par ruse auprès des Seniors
- ✚ Prévention et sensibilisation à l'adoption d'habitudes saines par l'organisation d'ateliers culinaires
- ✚ Organisation d'un cours d'entretien sportif à destination des Seniors : Bouger Plus
- ✚ Alzheimer café
- ✚ Dynamisation et coordination des Comités de quartier
- ✚ Animations socioculturelles : Organisation de Ciné-Club (3 programmations : enfants – adultes – Seniors)
- ✚ Organisation d'excursions à destination des enfants
- ✚ Organisation de la fête des Voisins
- ✚ Organisation des petits déjeuners du commerce équitable
- ✚ Organisation de la manifestation « Place aux enfants »
- ✚ Bar à salades à l'Escale
- ✚ Organisation de stages sportifs destinés aux enfants de 3 à 12 ans
- ✚ Organisation d'un stage « Nature et Créativité » durant les vacances d'été
- ✚ Organisation de plaines de jeux pour enfants et jeunes
- ✚ Conseil communal des enfants
- ✚ Conseil communal des jeunes
- ✚ Conseil consultatif des Aînés
- ✚ Organisation de la fête des Aînés
- ✚ Organisation d'un voyage à la mer avec les seniors
- ✚ Table de conversation en wallon
- ✚ Cours de musique OVA
- ✚ Organisation de diverses activités socioculturelles : ateliers graffiti, Hip Hop, Break dance, arts martiaux, atelier créatif et culinaire
- ✚ Organisation d'un salon de coiffure social (Escale Beauté)
- ✚ Organisation de tables d'hôtes en collaboration avec la Maison de la Laïcité d'Esneux
- ✚ Organisation de la fête des bébés
- ✚ Fête des nouveaux habitants
- ✚ Programme santé « Je cours pour ma forme »
- ✚ Organisation du Parcours d'Artistes
- ✚ Organisation des diverses expositions, de spectacle et de concerts
- ✚ Fête de la musique
- ✚ Engagement de jeunes dans le cadre de l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire »
- ✚ Reconnaissance de la Maison des Jeunes
- ✚ Organisation d'ateliers logement
- ✚ Octroi des primes pour l'isolation thermique
- ✚ Création de deux logements de transit (en cours)
- ✚ Projet de construction de 10 logements dans le cadre du PHP (en cours)
- ✚ Réalisation et édition d'une brochure reprenant les stages organisés pour l'été 2015

- ✚ Poursuite des activités du mercredi au sein des écoles communales
- ✚ Renouvellement du programme de coordination local de l'Enfance
- ✚ Organisation de la fête de la Saint-Nicolas destinée aux enfants de la Commune
- ✚ Poursuite de l'organisation des garderies des écoles communales
- ✚ Parution trimestrielle du bulletin communal
- ✚ Parution annuelle du bottin communal
- ✚ Site internet communal – Mises à jour régulières
- ✚ Site internet des différents services (www.esneux.be/PCDN) - (www.esneux.be/tourisme) - (www.escale-esneux.be)
- ✚ Newsletter mensuelle
- ✚ Création d'un page facebook
- ✚ Création de flyers/ affiches/ dépliants pour manifestations communales
- ✚ Suivi des newsletters
- ✚ Création d'un atelier Fibro Café
- ✚ Création d'un atelier « Une part de soi »
- ✚ Organisation d'une conférence « parcours d'autonomie d'un enfant de 0 à 18 ans avec une infirmité motrice et cérébrale »
- ✚ Participation au Speedmeeting
- ✚ Mise à disposition gratuite d'une connexion internet et d'un ordinateur au sein de l'Espace Jeunes et réalisation d'animations de sensibilisation sur l'utilisation de l'informatique.
- ✚ Mise à disposition d'un local équipé d'ordinateurs connectés, au sein de l'Escale afin de réaliser des cours d'informatique. – Modules Mobi'Tic en partenariat avec la Province de Liège.
- ✚ Partenariat avec la Croix Rouge pour la mise en place de formations (BEPS, cours de secourisme...)
- ✚ Organisation d'un cinéma en plein air
- ✚ Mise en place d'une Give Box (Escale)

1.4. Mobilité et sécurité routière

- ✚ Suivi du projet Covoit'Stop
- ✚ Finalisation d'un pré-diagnostic en vue de l'élaboration du Plan Communal de Mobilité et lancement de la procédure pour réalisation d'un marché conjoint avec le SPW
- ✚ Aménagement de la Place Désiré Delville (En cours)

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	5	ESNEUX (Entité) : Aménagement d'un bâtiment d'accueil pour l'Office du Tourisme	173 381€	CGT Commune
Stade d'avancement <ul style="list-style-type: none">• Le bâtiment, situé Place du Roi Albert à Tilff, a été acquis par la commune avec l'aide des subsides du CGT. Un dossier de demande de subsides pour les aménagements a également été introduit au CGT.• Le 17 janvier 2014, la Commune a reçu un courrier l'informant de la signature d'un arrêté d'octroi d'une subvention de 74.504 € pour l'aménagement de l'Office du Tourisme d'Esneux Tilff.• L'Office du Tourisme a ouvert ses portes le 27 juin 2014.				

2. Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	2	ESNEUX : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 1)	Av. de la Station Hypothèse 1 : 981 635,05€ Hypothèse 2 : 373 629,66 € Av.Montéfiore et alentours : 910 389,48 €	SPW DGO Routes et Bâtiments Commune Développement rural, Voies hydrauliques, Infrabel, Infrasport, CGT...

Stade d'avancement

- Une étude de mobilité est en cours.
- Le 25 mars 2013, le Groupe de Travail s'est constitué afin de mettre en place les premières réflexions sur le centre d'Esneux.
- Le Groupe de Travail s'est réuni à 3 reprises pour ensuite présenter le projet à Madame FRANCK (DGO3).
- Le 11 décembre 2013, une rencontre a lieu avec le GREOA, la Présidente de la CLDR, Monsieur GEORIS (Echevin du commerce), Madame FRANCK et Monsieur MEWISSEN (DGO3) en vue de présenter le projet du centre d'Esneux afin d'avoir un avis sur la fiche qui pourrait faire l'objet d'une demande de convention. L'avis étant favorable, la réactualisation de la fiche a été demandée.
- Le 15 janvier 2014, a eu lieu une réunion entre l'Administration communale d'Esneux et le SPW, Direction générale des routes annonçant le début des travaux du pont d'Esneux et du rond point entre le carrefour de la rue de la Station et rue du Lavaux pour Août 2014.
- Le 30 janvier 2014, les résultats de l'enquête Geoconsulting concernant l'état des lieux des commerces du centre d'Esneux ont été présentées aux habitants, aux commerçants et aux membres de la CLDR.
- Le Groupe de Travail s'est réuni à 3 reprises afin de parfaire la fiche 1.2 en vue de la présenter aux membres de la CLDR
- Le 19 août 2014 la Commune a reçu l'étude de faisabilité sur l'intégration des locaux de la future administration communale d'Esneux dans le centre d'Esneux.
- Le 8 octobre 2014 a eu lieu une réunion suivie d'une visite de terrain entre l'Administration communale d'Esneux et les éventuels pouvoirs subsidiants.
- En date du 9 décembre 2014, la CLDR a approuvé à l'unanimité la fiche-projet réactualisée en vue d'une demande de deuxième convention en Développement rural auprès du Ministre compétent du Gouvernement wallon.
- Le 12 janvier 2015, le Collège communal a marqué son accord sur le projet de la fiche 1.2 en vue d'une demande de deuxième convention en Développement rural auprès du Ministre compétent du Gouvernement wallon, cette décision a été ratifiée par le Conseil communal du 26 février 2015.
- Une réunion de coordination a été organisée le 3 mars 2015 au Cabinet du Ministre René COLLIN.
- Le 21 mai 2015, la commune a reçu un courrier émanant du cabinet du Ministre, marquant son accord de principe sur le projet de convention-faisabilité octroyant une provision participant aux premiers frais d'études et de réalisation du projet. Cette provision fixée à 5% du montant de la subvention portant sur le coût total estimé de réalisation du projet, soit un montant de 22.598,20€
- Le 25 juin 2015, la Commune a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre COLLIN.
- Le 27 octobre 2015, le Conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du CSC relatif à la désignation d'un auteur de projets pour l'étude et la coordination sécurité santé des travaux relatifs à la fiche projet 1.2.
- Le dossier a été mis en attente suite à la procédure du renouvellement du PCDR, le 25 février 2016 le Gouvernement wallon a approuvé la prolongation du PCDR pour une durée de deux ans.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	4	TILFF : Aménagement d'un pôle touristique au domaine Brunsode	666 540 € + 849 839 € Total : 1 516 379 €	Développement rural, Commune, CGT, Fonds européens pour l'apiculture, Monuments et sites, Espaces verts, etc.

Stade d'avancement

- Une étude a été réalisée concernant la création d'un parc à conteneurs communal et la suppression des conteneurs à proximité du château. Un projet d'achat de terrains est à l'étude. Cependant, la réflexion est étroitement liée au projet du pont de Tilff ce qui ralentit l'avancement du projet.
- Le travail du GT se poursuit avec des propositions d'aménagements en vue d'améliorer le parc Brunsode.
- En 2013, le GT s'est réuni à 6 reprises dont une réunion à l'Administration communale d'Esneux en présence de Madame la Bourgmestre.
- Le 17 décembre 2013, le GT a présenté un diaporama de synthèse à la CLDR. Le travail reprend les analyses des problèmes de mobilité, d'accès à l'autoroute, des usages inappropriés. Une étude précise pour mettre en œuvre les recommandations devra être réalisée.
- L'auberge de jeunesse située sur le Domaine de Brunsode n'est plus liée à la Commune par un bail emphytéotique. Le 26 février 2015, une convention a été passée entre la Commune et le Centre de Coopération Educative (CCE), asbl chargée de la réinsertion sociale au travers d'un programme de formation, pour l'occupation des lieux. Le déménagement du camping est toujours envisagé. La suggestion de la création d'un jardin communautaire a été supprimée à l'unanimité par les membres.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	6	BOIS DES CHEVREUILS : Aménagements de convivialité, gestion d'espaces forestiers et mobilité	381 761 €	Développement rural Commune PCDN

Stade d'avancement

Étapes réalisées :

- Constitution d'un Groupe de Travail de la CLDR qui a rédigé un dossier proposant des aménagements à l'attention de la commune
- Le curage de la petite mare située le long de la drève Saint-Lambert a été réalisé selon les recommandations de Monsieur MULLENDERS
- L'empierrement de la drève Saint-Lambert a été réalisé y compris le long de l'autoroute jusqu'au réseau pédestre de Chaudfontaine
- Le projet de mur antibruit et du dispositif de panneaux photovoltaïques a été abandonné,
- L'abattage des sapins dangereux a été effectué: mise à blanc, mais sans enlever les souches.
- Consultation du comité de quartier afin d'obtenir des propositions d'aménagement axées sur la gestion différenciée des espaces verts, dont les deux zones de mares et une vision à long terme des plantations de la drève Saint-Lambert en privilégiant un entretien limité :
- Le projet du schéma directeur à annexer au Plan d'Aménagement forestier des bois soumis (2007/2020) tel que modifié par le Service environnement, à l'avis du Département Nature et Forêts avant approbation par le Conseil communal a été transmis à la direction de Liège.
- Des contacts ont également été pris avec l'école de la Reid en vue d'obtenir une collaboration concernant les travaux du trèfle à quatre feuilles.
- Le 19 mars 2013 s'est tenue une réunion avec Madame RAHIER (DGO3), Madame BARVAUX (DNF) et Madame LAURENT (éco-conseillère de la Commune) au Bois de Chevreuil afin d'avoir une idée précise du projet.
- Le 4 juillet 2013 une visite de terrain a eu lieu avec le GREOA, Madame BURGEON (Administration communale), Monsieur BRIXHE (chef des travaux) et un membre du Groupe de Travail afin de lister les travaux à effectuer en cohérence avec la fiche projet.
- En août 2013, le comité de Quartier du Bois des Chevreuils a proposé un schéma de plantations prenant en compte les contraintes écologiques, paysagères et sociales. Ce projet a été présenté au Collège communal du 30 septembre 2013. Le point n'a pas été validé dans sa totalité. La décision a été contestée par le Comité de Quartier.
- Le 2 décembre 2013, le Comité de Quartier a demandé la révision du dossier au Collège Communal et propose son intervention financière d'un montant de 2600 €
- En automne 2014, la mare du Trèfle à 4 Feuilles a été curée et colmatée.
- Une demande de subvention Biodibap a été demandée mais la Commune n'a reçu de subsides que pour le verger didactique.
- Une autre demande de subvention pour la haie mellifère a été introduite dans le cadre de la semaine de l'Arbre 2015.
- Le 2 décembre 2014, le groupe de travail s'est réuni afin d'établir un agenda précis des travaux à effectuer dans la zone du Bois des Chevreuils.
- Durant le mois de juillet 2015 et dans le cadre de l'opération « Eté solidaire », le sentier reliant l'allée des Bosquets à l'allée des Hérissons dans le bois des Chevreuils a été débroussaillé en concertation avec le comité de quartier.
- Un projet de panneau didactique sur la thématique de la mare naturelle du bois des Chevreuils est en cours de réalisation

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	3	Renforcement du maillage inter villages en faveur d'une mobilité douce et d'un tourisme doux (Esneux - entité)	169 354,40 €	PICVerts : 80 %

Stade d'avancement

Projet PICVerts :

Le projet a été réalisé en partenariat avec la commune de Neupré. De nombreux bénévoles, spécialistes et passionnés ont contribué à l'élaboration de ce projet d'envergure.

Plus ou moins quarante kilomètres de chemins praticables ont été réhabilités au sein d'un parcours nouvellement délimité par de nombreux panneaux informatifs et directionnels. Les subsides PICVerts attribués aux deux communes, ont permis de revaloriser des richesses patrimoniales qui avaient été parfois délaissées ces dernières années.

Suite à ce dossier PICVerts, un projet global de classement, en tant que site, de l'entité de paysage appelée « Boucle de l'Ourthe » a été proposé par la Région wallonne en 2014.

Un arrêté ministériel du 22 mai 2015 classe comme Site le "Grand site paysager de la boucle de l'Ourthe" à Esneux et Plainevaux (Neupré), en raison de son intérêt scientifique et paysager. L'ensemble qui est l'objet de cet arrêté s'étend sur 474 ha dont 102 ha sont couverts par différents classements antérieurs.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	4	Revalorisation commerciale et fonctionnelle du centre de Tilff	1.555.899,6€	Développement rural SPW DGO Routes et Bâtiments, Voies hydrauliques Infrabel Wallonie (Plan Air Climat)
Stade d'avancement				
L'éclairage de la rue principale du centre de Tilff, l'Avenue Laboulle, a été réalisé en 2011 (projet subsidié par la SPW dans le cadre d'un Plan Air Climat)				
Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	6	Aménagement d'un pôle sportif (Esneux)	Rénovation énergétique du bâtiment : 2.500.000€ HTVA Reste à déterminer	Infrasports Développement rural pour les abords Commune
Stade d'avancement				
<ul style="list-style-type: none"> Des rencontres avec le CPAS de Liège (Propriétaire des terrains nécessaires pour la création du pôle Sportif) ont eu lieu. Il est d'accord de vendre les terrains à la commune mais le Conseil communal a reporté l'inscription de budgets pour cette opération car il convient d'obtenir des avis du Fonctionnaire Délégué en matière d'urbanisme car les terrains sont situés en zone inondable. L'architecte communal a été chargé d'établir un avant-projet d'implantation et de le représenter au dit-fonctionnaire. Des travaux d'aménagements intérieurs ont été effectués (revêtement sol de la salle principale et de la salle annexe) et subsidiés, en partie, par la commune et par Infrasports. 				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	4	Création de logements (Esneux – Entité)	A déterminer	Développement rural Commune Plan d’ancrage communal
Stade d’avancement <ul style="list-style-type: none"> • 2 logements de transit ont été proposés au subventionnement dans le cadre du Plan d’ancrage communal 2012-2013 • L’accord pour le subside a été octroyé en 2012 par la région wallonne. Un appel à projet a été lancé pour architecte. • Le 28 janvier 2014 : La société KARBON’ a été désignée comme auteur de projet pour la reconversion du terrain de football d’Esneux en logements dans le cadre du plan HP. • Plusieurs réunions ont eu lieu entre la Commune et les Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie afin de déterminer les besoins des logements ainsi que pour la délimitation du terrain. • Un géomètre a été désigné par les Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie. • Une réunion s’est déroulée le 27 février 2015. 				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	6	Mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables	A déterminer	UREBA Développement rural Commune
Stade d’avancement <p>Installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux (Hall omnisports de Tilff, école de Tilff et l’école de Fontin) Projet en accord avec la société Tecteo.</p>				

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	7	CORTIL (Le Pireux) : Aménagement d'un pavillon de convivialité et de barbecues	456 823 €	Développement rural CGT Commune
Programmation du projet				
Dans les 5 ans				
Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	1	Réalisation de la phase 2 de l'Escale (ESpace Communal Associatif pour les Loisirs à Esneux) : aménagement de la salle polyvalente et amélioration de la structure existante	1.301.045,07€	Développement rural Commune Communauté française
Programmation du projet				
Dans les 5 ans				
Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	2	Aménagement favorisant les déplacements multimodaux place de la gare de Méry et alentours	290.690,4€	Commune SPW DGO Routes et Bâtiments Infrabel Voies hydrauliques
Programmation du projet				
Dans les 5 ans				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	1	Aménagements visant à développer la convivialité et à améliorer la mobilité dans l'ancien centre d'Esneux, en lien avec le centre commercial et touristique actuel (Esneux – Quartier du mont)	A déterminer	

Programmation du projet

Dans les 5 ans

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	3	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver afin notamment de valoriser le patrimoine bâti (Esneux – Entité)	A déterminer	A déterminer

Programmation du projet

Dans les 5 ans

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	5	Développement d'un projet contribuant à un tourisme doux et culturel autour du thème de la Nature et de la protection de l'environnement	A déterminer	Développement rural Commune

Stade d'avancement

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	7	Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 2 de la fiche 1.2) : le quartier de la rue de Bruxelles avec la création éventuelle d'un parc	A déterminer	A déterminer
Programmation du projet				
Dans les 5 ans				

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	1	FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité	Requalification du village : 1.245.386,20€	Commune - 40 % Développement rural - 60 %
			Aménagement de l'accessibilité de la Cité du Hamay : 1.123.981€	

Stade d'avancement du projet

Une convention a été signée le 9 janvier 2013 (Visa 12/49050 du 04/12/12)

- En date du 25 novembre 2009, le Conseil Communal a approuvé à l'unanimité une première demande de convention en Développement rural auprès du Ministre compétent du Gouvernement wallon reprenant la fiche 1.1 – « FONTIN : Aménagement du village en vue de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale »
- En date du 8 juillet 2010, le Programme Communal de Développement Rural de la Commune d'Esneux a été approuvé par le Gouvernement wallon pour une période de 5 ans.
- En date du 1^{er} décembre 2010, Madame Laura IKER (Bourgmestre – Présidente de la CLDR) a rencontré Madame Françoise RAHIER (DGO3) en vue de préparer la réunion de coordination visant à la conclusion d'une convention-exécution pour la fiche 1.1 – « FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale »
- Une réunion de coordination s'est tenue le 12 avril 2011 en vue de la finalisation du projet de convention-exécution.
- Le dossier complet pour la première convention-exécution a été transmis le 11 mai 2011 dans les services de l'Administration régionale.
- Le 29 août 2011, l'Administration nous a transmis les projets de convention-exécution pour la fiche 1.1. relative au projet de Fontin
- Le 29 septembre 2011, le Conseil communal a approuvé l'ensemble du dossier relatif à la convention-exécution de la fiche 1.1. relative à Fontin
- Le 4 octobre 2011, le dossier complet a été transmis à l'Administration pour le soumettre à la signature du Ministre compétent.
- Le 17 février 2012 et le 5 septembre 2012, un courrier, visant l'urgence de la signature de la convention, a été envoyé au cabinet du Ministre

compétent.

- Le 18 octobre 2012, le Gouvernement wallon a publié sur son site un article de presse visant l'octroi d'une subvention de 750.000 € pour la mise en œuvre du projet de l'aménagement du village de Fontin.
- Le 29 novembre 2012, lors du Comité d'accompagnement du GREOA, le Cabinet du Ministre DI ANTONIO a informé la Commune qu'une convention serait signée d'ici la fin de l'année 2012
- Le 10 janvier 2013, la Commune a reçu un courrier l'informant de la signature d'un arrêté d'octroi d'une subvention d'un montant de 750.000€ pour la réalisation des travaux d'aménagement du village.
- Le 14 janvier 2013, la Commune a reçu la convention-exécution signée par le Ministre Di Antonio
- Le 27 février 2013, une réunion a été organisée avec Madame RAHIER (DGO3) concernant le Cahier Spécial des Charges (CSC) et la procédure de concours en vue de désigner un auteur de projet
- Le CSC pour désigner un auteur de projet a été rédigé et présenté au Collège communal en date du 14 mai 2013.
- Le 14 mai 2013, le Collège communal a demandé la préparation du dossier pour le Conseil communal du 4 juin 2013.
- Le 4 juin 2013, le Collège communal a décidé de postposer le dossier qui devait être présenté au Conseil communal du 4 juin 2013 en attendant la réunion du Comité d'accompagnement du GREOA du 19 juin 2013
- Le 20 juin 2013, lors de la réunion de la CLDR, la Présidente a expliqué les raisons qui ont poussé le Collège à ne pas présenter le cahier des charges de Fontin à savoir des raisons d'ordre budgétaire mais aussi de priorité. En effet, ce changement répondrait aux besoins de la population et aux enjeux économiques actuels auquel est confronté le Centre d'Esneux. La fiche 1.1 Fontin sera mise en suspens. La CLDR marque son accord de principe sur le changement de priorité de la Fiche 1.1 « Fontin » pour la Fiche 1.2 « Revalorisation du centre d'Esneux »
- Le 17 décembre 2013 un courrier a été envoyé au Ministre DI ANTONIO afin de lui signifier et de justifier officiellement la décision de la Commune de postposer le projet de Fontin au profit du projet du « Centre d'Esneux »
- Le 11 février 2014 un courrier émanant du Cabinet du Ministre, nous signifiait que le Ministre Di ANTONIO demandait un rapport à son administration.
- Le 3 mars 2015, un courrier a été envoyé au Ministre COLLIN afin de lui signifier officiellement la décision de la Commune de renoncer au subside octroyé pour le projet de Fontin.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	3	ESNEUX (Entité) : Création d'un Eco-parc et d'un centre de connaissance et de sensibilisation à la construction durable	A déterminer	A déterminer en fonction de l'évolution du dossier

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	5	Création d'un espace pour les jeunes (Montfort)	369.969,6€	Développement rural Commune

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	2	Aménagement d'une maison de village afin de renforcer la cohésion sociale, en articulation avec le Plan Habitat Permanent (Hony-Méry)	A déterminer	Développement rural Commune

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2015	PCDR classique	ESNEUX : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 1)	Requalification du village	22.598,20 €(provision pour l'étude)
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Signature de la convention-faisabilité				25 juin 2015
Désignation de l'auteur de projet :				
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100%				
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)

SANS OBJET

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation

Etat du patrimoine :				
Le bien est-il toujours propriété communale ?			Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous				
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente				
Montant de la vente				
Modalités de réaffectation du montant de la vente				
Le bien est-il loué ?			Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	

¹ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices = recettes moins charges	Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ²	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2007	2007	25 juin 2015	2011
Date des réunions durant l'année écoulée :	27 janvier 2015		18
	18 mars 2015		12
	9 juin 2015		10
	17 décembre 2015		13

Réflexion sur l'opération de développement rural

Le PCDR a été approuvé le 8 juillet 2010 par le Gouvernement wallon pour une durée de 5 ans et c'est riche d'une mise en perspective globale des projets que l'opération de développement rural autorise une réflexion commune à la population et aux autorités publiques.

Le nouveau document du PCDR a été présenté à la CRAT le 7 octobre 2015 et a été approuvé par le Gouvernement wallon en date du 25 février 2016.

En 2015, la CLDR s'est réunie à 4 reprises et ses membres ont poursuivi leur travail de réflexion sur les projets (cfr rapport de la CLDR ci-annexé):

- **27 janvier 2015** : La Présidence informe les membres qu'une réunion de coordination sera organisée en mars 2015 avec les différents pouvoirs intervenants dans le dossier du centre d'Esneux. Madame Franck (DG03) explique les étapes qui mènent à obtenir une convention. Elle rappelle également que l'Administration centrale n'apprécie pas que le visa attribué pour le projet de Fontin n'ait pas été utilisé. Les agents de développement et les membres de la CLDR travaillent sur la priorisation des fiches-projets afin d'établir une programmation à court, moyen et long terme.
- **18 mars 2015** : Le rapport annuel 2014 est approuvé par les membres. La Présidente explique aux membres de la commission que le projet du centre d'Esneux a été accueilli favorablement par le représentant du Ministre et qu'il a été demandé de compléter notre dossier par des plans plus précis. Les agents de développement informent l'assemblée du fonctionnement administratif en vue d'obtenir une convention-faisabilité. Concernant le dossier du bois des chevreuils, un membre a transmis un plan d'actions d'aménagement, le Présidente le soumettra aux membres du Collège.
- **9 juin 2015** : Les membres de la CLDR approuvent le désengagement du visa obtenu pour la fiche 1.1 Fontin. Après quelques modifications soumises par les membres de la CLDR, le PCDR actualisé est approuvé par l'assemblée. La commission prend connaissance de la démission de 3 de ses membres. La Présidente annonce à l'assemblée que la Commune a reçu l'accord de principe du Ministre de la Ruralité pour l'étude d'aménagement du centre d'Esneux. Après débat concernant le développement de l'office du tourisme, il est convenu de créer un groupe de travail qui pourrait proposer un plan d'actions sur 3 ans.
- **17 décembre 2015** : Dans le cadre du renouvellement du PCDR, la Présidente fait part aux membres du compte-rendu de la présentation du nouveau document qui s'est déroulée à la CRAT et de l'avis émit par celle-ci. Les agents de développement expliquent la suite de la procédure administrative. Les membres sont informés que le cahier des charges concernant la désignation de l'auteur de projet du centre d'Esneux a été approuvé par le Conseil Communal du 27 octobre 2015 mais que le dossier est en suspens suite à la procédure en cours du renouvellement du PCDR.

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	/
Intitulé du projet	/
Priorité du projet	/
Calendrier d'exécution	/

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DE MOYENS FINANCIERS

Le Gouvernement wallon ayant approuvé le PCDR de la commune d’Esneux le 8 juillet 2010 pour une durée de 5 ans, la durée de validité de celui-ci est arrivée à son terme. Le PCDR actualisé a été approuvé par la CLDR le 9 juin 2015 et par le Conseil communal le 25 juin 2015. Suite à la présentation du 7 octobre 2015, la CRAT a émis un avis favorable pour une période de validité d’un an et propose de limiter les subventions du développement rural au projet d’aménagement du centre d’Esneux. En date du 25 février 2016, le Gouvernement wallon a approuvé la prolongation du PCDR pour une durée de deux ans, le dossier va suivre son cours.

Année	Priorité du PCDR	numéro du projet	Intitulé projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Rapport annuel + 1	1	2	Esneux : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d’Esneux (Phase1)	Esplanade : 798.000 €	SPW DGO Routes et Bâtiments
				Espace Gare : 120.000 €	Commune Développement rural
				Aménagements mobilité douce et touristiques : 177.000 €	Voies hydrauliques, Infrabel, Infraspport, etc.
				Place Désiré Delville : 150.000 €	
				Abords de l’Administration : 125.000 €	
				Total : 1.370.000 € (HTVA)	
				Etude et coordination sécurité-santé : (HTVA) : 137.000 €	

